



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Dzaoudzi, le 18 janvier 2019

### [Le CODAF contrôle les vendeurs de tomates sur petite-terre](#)

Le Comité Opérationnel Départemental Anti-Fraude (CODAF) co-présidé par le Préfet et le Procureur de la République, a contrôlé plusieurs vendeurs de tomates de Petite-terre, ce jeudi 17 janvier 2019, dans le cadre de l'application de l'arrêté relatif à la mise sous surveillance renforcée de la commercialisation des tomates dans le département de Mayotte, en raison de la présence de diméthoate dans ces produits.

Au cours d'une action coordonnée entre les services de la gendarmerie, de la DIECCTE (CCRF et inspection du travail) et de la DAAF (service alimentation), plusieurs vendeurs de légumes ont fait l'objet d'un contrôle. 18 KG de tomates ont été saisis et feront l'objet d'une destruction par les services de la DAAF. Des amendes de 450 euros pour défaut de traçabilité seront également dressées à l'encontre de certains vendeurs.

Le CODAF rappelle que toute personne physique ou morale, commerçant, revendeur, détaillant, producteur ou grossiste qui propose des tomates à la vente devra pouvoir justifier immédiatement de leur origine et provenance par un moyen documentaire de traçabilité, tel que facture d'achat, bon de livraison, contrat d'achat ou certificat d'analyse, permettant d'identifier la provenance du lot détenu et l'établissement de production duquel il provient. À défaut, une mesure administrative de retrait du marché et de destruction sera mise en œuvre.

Les contrôles des vendeurs de tomates vont se poursuivre dans les prochains jours, sur le territoire de Mayotte.

Contact presse

Préfecture de Mayotte, service communication interministérielle

Tél : 06 39 69 03 22 ou 06 39 63 00 31, courriel : [communication@mayotte.pref.gouv.fr](mailto:communication@mayotte.pref.gouv.fr)

[www.mayotte.pref.gouv.fr](http://www.mayotte.pref.gouv.fr)



Contact presse

Préfecture de Mayotte, service communication interministérielle

Tél : 06 39 69 03 22 ou 06 39 63 00 31, courriel : [communication@mayotte.pref.gouv.fr](mailto:communication@mayotte.pref.gouv.fr)

[www.mayotte.pref.gouv.fr](http://www.mayotte.pref.gouv.fr)